

Légère augmentation du taux de chômage au mois de juillet

Au mois de juillet 2023, le nombre de demandeurs-euses d'emploi augmente (+82), mais se maintient sous la barre des 4'000 personnes, pour atteindre 3'960 personnes. Une hausse du nombre de chômeurs-euses (+125) est également constatée avec un effectif comptant désormais 2'228 personnes.

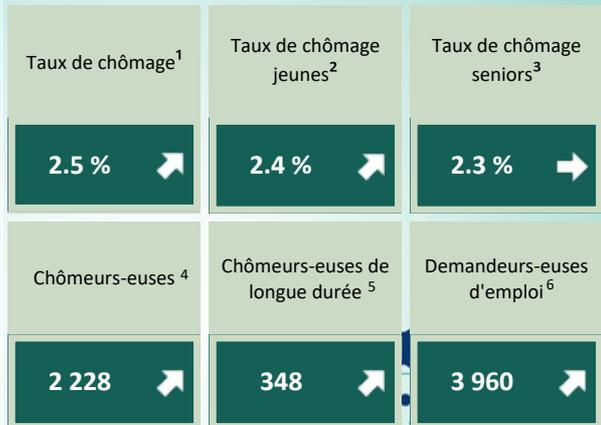
Le taux de chômage neuchâtelois augmente de 0.1 pt au mois de juillet pour atteindre 2.5%. Une augmentation de 0.1 pt est également observée au niveau de la Suisse romande avec un taux s'établissant à 2.8%. Au niveau national, le taux de chômage reste stable à 1.9%.

Au mois de juillet, il est habituel de constater une hausse de l'effectif des jeunes chômeurs-euses, de nombreux jeunes arrivant en fin de formation professionnelle. De ce fait, l'effectif des personnes âgées de moins de 25 ans augmente (+27) par rapport au mois précédent. Le taux de chômage des jeunes augmente de facto de 0.3 pt pour s'établir à 2.4%. Une augmentation du nombre de chômeurs-euses est également observée pour les personnes âgées de 25 à 49 ans (+81) ainsi que pour les plus de 50 ans (+17). Le taux de chômage des seniors, quant à lui, reste stable à 2.3%.

La période des vacances estivales est peu favorable à l'engagement de personnel et l'on constate une diminution des sorties avec motif de reprise d'emploi, de 375 au mois de juin à 226 au mois de juillet (-149).

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs-euses diminue modérément au sein du commerce de détail (-11). À l'inverse, des hausses de l'effectif sont constatées pour les secteurs de l'horlogerie (+24), de l'hébergement et restauration (+20), des activités spécialisées scientifiques et techniques (+15), de la construction (+13) et du commerce de gros et réparation d'autos et motos (+10).

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document



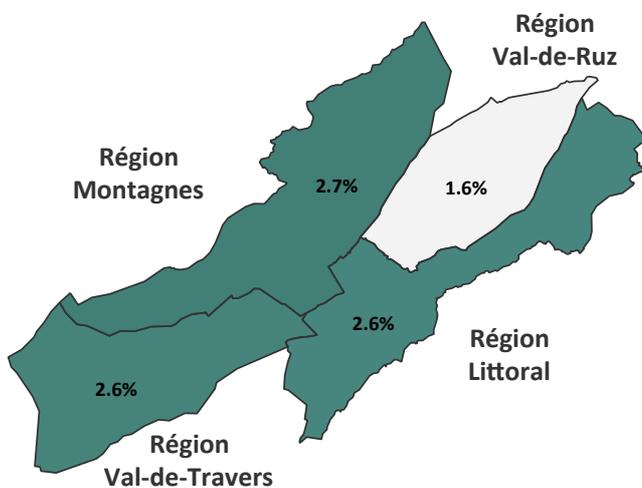
Taux de chômage

	Juillet 2023	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	2.5%	+0.1	-0.3
Suisse romande ⁷	2.8%	+0.1	-0.1
Suisse	1.9%	+0.0	-0.1

Nombre de chômeurs-euses selon la durée



Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 219

Places
vacantes⁸

226

Emplois
retrouvés⁹

113

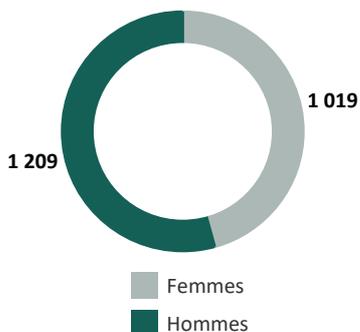
Arrivées en
fin de droit¹⁰

64.6%

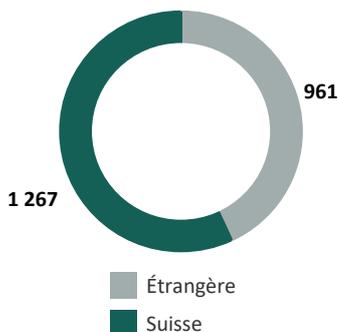
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

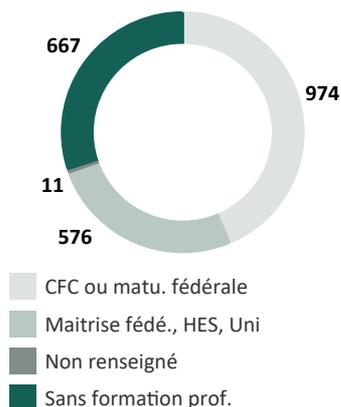
Selon le sexe



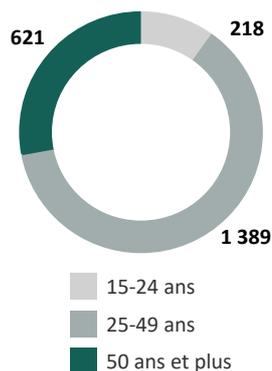
Selon l'origine



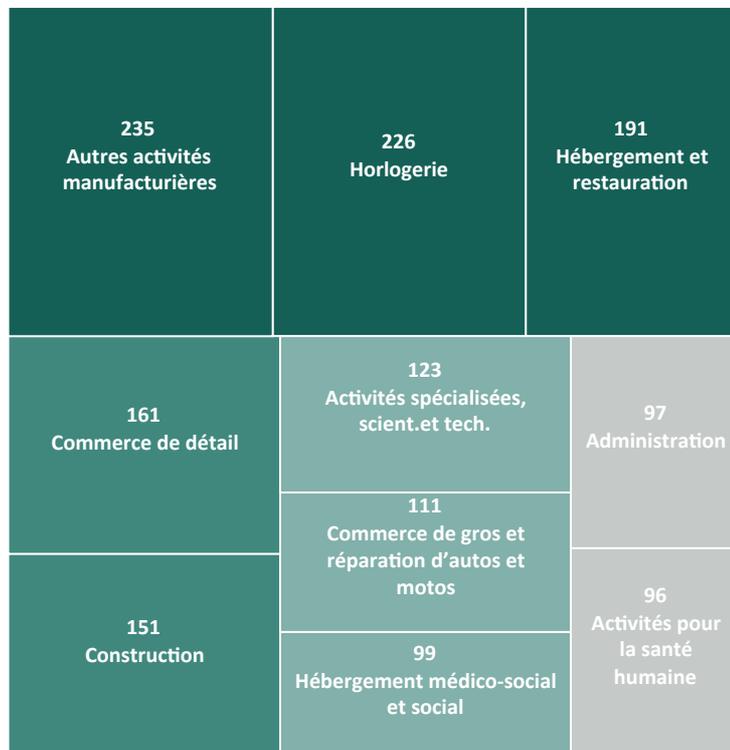
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi